Playstation : l'Autorité estime que les engagements de Sony ne répondent pas de façon pertinente aux préoccupations de concurrence

Publié le 26 octobre 2020

Dans le cadre d'une procédure contentieuse ouverte devant l'Autorité, Sony avait proposé des engagements visant à répondre aux préoccupations de concurrence identifiées par les services d'instruction. Le dossier est renvoyé à l'instruction.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 26 octobre 2020

Lire le communiqué